

La Ville de Rouyn-Noranda est à la recherche d'une personne intéressée à occuper la fonction de :

TECHNICIEN FORESTIER

ROUYN-NORANDA EN SURVOL

Capitale régionale d'une des régions les plus jeunes du Québec, un des principaux centres urbains au nord de Montréal, 18^e ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda est une ville de contrastes et de paradoxes, à la fois rurale et urbaine. Sa population de 42 180 habitants (janvier 2017) est dispersée sur un territoire de 6 637 km². Ses vocations commerciales et industrielles côtoient une richesse culturelle effervescente et un pôle majeur de recherche et d'enseignement.

Caractéristique importante : la Ville de Rouyn-Noranda est aussi une MRC, et à ce titre, elle remplit les mandats et les obligations dévolus aux MRC. À ce titre, 12 bureaux de quartiers sont répartis sur le territoire au service de la population rurale.

RÔLE

Sous l'autorité du contremaître de la foresterie, le titulaire effectue la supervision sur les chantiers forestiers de la Ville de Rouyn-Noranda afin de s'assurer que la réglementation est respectée et que les travaux sont réalisés en conformité avec les contrats. Il est responsable de la préparation des chantiers avant, pendant et après la récolte de bois.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie forestière.
- Posséder au minimum une année d'expérience dans l'inventaire forestier ainsi que de l'expérience dans la supervision de construction de voirie forestière.
- Être en mesure d'évoluer dans un environnement informatisé et d'utiliser au quotidien les logiciels Microsoft Word et Excel.
- Avoir la capacité et de l'intérêt pour rédiger des rapports simples, clairs et précis.
- Connaître le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI) ou le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF).
- Posséder une bonne connaissance du territoire.
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit.
- Détenir les connaissances pour utiliser un GPS.
- Être en bonne condition physique.
- La connaissance du logiciel ArcGIS sera considérée comme un atout.
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5.

PROFIL

- Avoir de bonnes méthodes de travail et d'organisation.
- Être reconnu pour sa facilité à effectuer un bon suivi de dossiers auprès des entrepreneurs (administratifs, projets, sécurité sur les chantiers).
- Être habile à faire respecter les règles de sécurité sur les chantiers.
- Faire preuve d'autonomie et d'une grande capacité d'autogestion.
- Se sentir à l'aise de travailler seul en forêt.
- Appliquer les règles et les normes de santé et sécurité et promouvoir des comportements sécuritaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce poste est régi par la convention collective du SCFP, section locale 4483, et les conditions de travail y sont établies selon cette convention collective. Le taux horaire à l'embauche est fixé à 25,99 \$. La semaine de travail est de 35 heures, réparties du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h, avec 1 heure de repas non rémunérée. Le lieu de travail est dans le quartier Évain

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations d'études, **au plus tard le 28 janvier 2018**, à :

Concours N° 2018-09 – Technicien forestier (réserviste)
Comité de sélection
Ville de Rouyn-Noranda, C. P. 220
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Télécopieur : 819 797-7120 | Courriel : offreemplois@rouyn-noranda.ca

*Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.
Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service,
mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.*